

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 26 (1964)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le centre de cours I vient d'être mis en service. Etapes parcourues jusqu'à la création du Centre de cours  
**Autor:** Stamm, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1083336>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bâles et de Zurich, de la commune de Riniken, ainsi que celle des membres du Comité directeur, de la Commission technique et de la Commission de construction.

### **Etapes parcourues jusqu'à la création du Centre de cours**

par R. Stamm, vice-président de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles, Thayngen (SH)

C'est au début des années trente que l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles commença à mettre sur pied des cours techniques à l'intention de ses membres. Monsieur Hermann Beglinger, de Meggen (LU), qui fut le premier gérant de notre association et plus tard le chef de son service technique, organisa à ce moment-là des cours sur l'entretien des tracteurs dans des fermes, des ateliers de réparation pour autos ou des bâtiments d'exploitation d'écoles cantonales d'agriculture. Des cours de deux semaines, à l'intention des conducteurs de tracteurs, furent également mis sur pied un peu plus tard. Pendant les années de guerre, l'activité du service technique fut limitée à l'organisation de cours concernant l'emploi des carburants de remplacement.

Etant donné l'usage de plus en plus répandu de l'automobile après la guerre, il devint très difficile, dès lors, de trouver des locaux appropriés et chauffés pour y donner nos cours techniques. C'était avec mauvaise grâce que l'on nous acceptait dans les ateliers de réparation pour autos, par exemple. Se faire réserver un local dans une école cantonale d'agriculture pendant les mois d'hiver (seule période qui entre généralement en ligne de compte pour nos cours) soulevait d'autre part des difficultés de plus en plus grandes. Aussi est-ce la raison pour laquelle on envisagea en 1951 et en 1952, d'entente avec l'IMA, de construire un bâtiment qui, outre les bureaux nécessaires aux deux organisations, comprendrait également des locaux où seraient donnés des cours théoriques et pratiques. Cette idée fut bien accueillie, mais on eut toutefois peur à ce moment-là de l'importance des investissements et obligations d'ordre financier qu'une telle réalisation exigeait.

Durant les années suivantes, l'augmentation constante des demandes de renseignements adressées par les agriculteurs à notre Secrétariat central vint fournir une nouvelle fois la preuve que les cours techniques du genre de ceux qui sont organisés dans les écoles Deula par l'Institut technique agronomique allemand (KTL) ou par les Centres autrichiens de formation professionnelle agricole représentent une nécessité également pour la Suisse. Cette situation a engagé notre Comité directeur, durant l'automne de 1961, à développer l'organisation de cours techniques. A cet effet, il chargea le Secrétariat central d'étudier de quelle façon ce développement pourrait être le mieux réalisé. La première solution qui vint à l'esprit fut la mise sur pied de cours décentralisés. Nous pensions à ce propos qu'il serait

Fig. 2:

Aménagement de la salle de théorie pour les réunions (la disposition habituelle des tables et des chaises est celle prévue pour les cours).



possible de donner alternativement les différents cours dans les locaux, la plupart modernisés, des fabriques de matériels agricoles les plus connues. Diverses raisons nous poussèrent cependant à renoncer à ce projet.

Après mûr examen, nous en sommes finalement venus à la conclusion qu'il était beaucoup plus rationnel de créer un premier Centre de cours dans les environs immédiats de Brougg. Sur la base des expériences qui seraient faites, on pourrait alors envisager l'implantation d'autres centres analogues en Suisse romande, en Suisse centrale et en Suisse orientale. Contre toute attente, la 36ème Assemblée des délégués du 6 octobre 1962 approuva à l'unanimité l'édification d'un Centre de cours à Riniken, près de Brougg. Elle accorda également le crédit demandé, qui était de fr. 150 000.—. Lorsqu'on adopta le plan de construction définitif, le montant supplémentaire nécessaire de fr. 30 000.— fut rapidement mis à notre disposition à la suite d'une requête circulaire adressée aux sections.

A la demande du Service cantonal argovien de l'agriculture, un entretien eut lieu à Aarau le 20 avril 1963 entre des représentants du Service sus-nommé, de la Société argovienne d'agriculture, des trois Ecoles cantonales d'agriculture, de l'IMA et de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs. Lors de cet entretien, le vœu fut émis que les cours, démonstrations et conférences prévus par l'IMA et notre organisation aient plus souvent lieu aux Ecoles cantonales d'agriculture argoviennes, et avant tout à l'école de Liebegg. Bien que nous savions déjà qu'il était presque impossible de donner nos cours dans les écoles d'agriculture pendant la saison hivernale, la Commission technique et la Commission de construction discutèrent sérieusement de cette proposition le 25 avril 1963, après avoir procédé auparavant à la visite des locaux pouvant entrer en considération à l'Ecole cantonale d'agriculture et au Château de Liebegg. On en arriva à la conclusion, premièrement que l'érection d'un bâtiment approprié se révélait tout de même nécessaire, secondement que M. Bühler, notre moniteur de cours, perdrait alors beaucoup trop de temps pour les trajets aller et retour qu'il aurait à parcourir. A elles seules, les allées et venues de ces

quatre dernières semaines (travaux d'aménagement intérieurs à Riniken) ont montré que nous ne nous étions pas trompés à cet égard.

Dans le même ordre d'idées, il convient de souligner que les tâches accomplies à notre Centre de cours n'auront rien de commun avec celles poursuivies par le futur technicum agricole de Rütli/Zollikofen, contrairement à ce que certains croient par erreur. Ce que nous envisageons de faire à Riniken correspond à un enseignement du premier degré. Il ne viendrait par conséquent à l'idée de personne de prétendre qu'une école primaire peut concurrencer un technicum.

L'écho favorable qu'a déjà éveillé l'annonce des prochains cours au Centre de Riniken dans «LE TRACTEUR et la machine agricole», organe de notre association, vient fournir la preuve que les dirigeants de l'ASPT ont trouvé la bonne solution.

## **Historique du Centre de cours de Riniken près Brougg**

par R. Piller, gérant de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs

Lors d'une séance en commun, tenue le 19 septembre 1962, le Comité directeur et la Commission technique de l'ASPT décidèrent de proposer au Comité central et à l'Assemblée des délégués de créer un Centre de cours à Riniken, petit village situé au-dessus de Brougg, et d'accorder le crédit nécessaire à cet effet. En même temps, le Secrétariat central fut habilité à conclure un contrat avec Monsieur Hermann Bühler, juge de paix, pour l'achat d'un terrain à bâtir d'environ 1000 m<sup>2</sup>. La 36ème Assemblée des délégués approuva ce projet le 6 octobre 1962, sans aucune opposition.

Le fait qu'un regroupement parcellaire est actuellement en cours à Riniken souleva de grandes difficultés pour la délivrance du permis de construire. La requête visant à obtenir ce permis fut remise à l'autorité le 23 octobre 1962. Et ce ne fut que le 11 juillet 1963 que le Conseil communal de Riniken, auquel aucune responsabilité ne peut être imputée pour ce retard, put finalement être en mesure de se prononcer de façon favorable sur notre demande de construction.

Le 23 juillet 1963, nous recevions déjà le devis descriptif et estimatif à signer, qu'avait établi M.J. Schärer, entrepreneur en bâtiment. Le début des travaux fut fixé au 5 août 1963. Mais des pluies abondantes retardèrent de dix jours l'exécution de la fouille de construction. A la fin du mois de novembre, le bâtiment était sous toit. On nous permettra de mentionner ici que la période s'étendant du début des excavations à la mise sous toit fut une longue suite d'épreuves pour les nerfs ... Il y eut un moment où l'on n'avancait plus, où personne ne bougeait. Tous les coups de téléphone lancés et toutes les demandes faites en vue d'activer les travaux ne servaient à rien. D'autre part, si l'on avait maudit la pluie au début parce qu'elle paralysait le travail, on se mit à la désirer quand la construction fut sous toit, pour que les maçons puissent terminer ce qu'il leur restait à faire à l'intérieur.